

CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Novembre 2015 - 499

Tirage: 84 exemplaires



Prochaines réunions

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 15 NOVEMBRE & 6 DECEMBRE 2015 DE 9 H 30 A 11 H 30

Sommaire

Page

- 1 En direct du Secrétariat
- 2 Agenda et petites annonces
- 3 Le saviez-vous : Les versos des timbres parlent (suite)
- 6 Les ambulants postaux
- 11 Mise à jour de nos règlements d'ordre intérieur
- 12 Réalisation inter membre du 15 novembre 2015

0 0 0 0 0

En direct du Secrétariat

La saison 2015-2016 a repris ses droits.

On vous souhaite une bonne année philatélique

Profitez de votre flash pour faire des demandes concernant vos collections, lors de l'assemblée générale il a été demandé de reproduire à nouveau la rubrique « QUI FAIT QUOI », espérons que nous aurons un peu plus de réponses. Nous ferons toutes les recherches pour vous aider.

Une suggestion : organiser une ou deux brocantes philatéliques lors de nos réunions, préparer vos lots et les déposés à Michel Lambert. La première édition aura lieu en février 2016.

Nous nous excusons pour la réunion du 18 octobre le Centre Culturel était fermé, nous avons fait une réclamation pour que cela n'arrive plus.

En attendant, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour l'année philatélique qui commence.

Bonne saison philatélique.

Votre Secrétaire W. Cloquet



Dimanche 8 novembre, de 9 à 16 heures

21^{ème} bourse toutes collections

Salle Le Fenil, rue de la Cure, 15 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert Philatélie, Marcophilie, Cartophilie, BD, etc.

Entrée : 1 €

_ _ _ _ _

Mercredi 11 novembre, de 9 à 15 heures

Bourse philatélique

Réfectoire de l'Athénée Royale de Vilvorde (Entrée par le parking de l'école, Van Helmontstraat, 6 – Vilvorde) Bar, restauration, parking.

.

Dimanche 15 novembre, de 9 à 16 h. 30

20^e Grande Bourse des Collectionneurs

Ecoles Communales, rue Delval à Manage (Entrée à côté du complexe sportif « Le Scailmont ») Entrée gratuite, buvette, petite restauration, parking.

_ _ _ _ _

Samedi 28 novembre, de 8,30 à 16 heures

9^{ème} bourse d'échange toutes collections

Centre Culturel, rue Wilmet, 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul Philatélie, Marcophilie, Entiers postaux, Cartes postales, etc.

Pas de brocante

Entrée gratuite, parking aisé, buvette, sandwichs garnis.

Dimanche 6 décembre, de 9 à 15 heures

31^{ème} bourse philatélique

Koninklijk Atheneum, Redingenstraat, 90 à 3000 Leuven Entrée gratuite, parking spacieux, petite restauration

0 0 0 0

PETITES ANNONCES

Notre membre 1364, cherche des reliures d'album d'occasion en bonne état:

- Belgique à partir de 2001
- France du début à

Si possible avec les feuilles intérieures, s'adresser au président.

_ _ _ _ _

Le membre 1362, cherche des reliures Lindner d'occasion en bonne état et des feuilles Davos.

_ _ _ _ _

LE SAVIEZ-VOUS

Les versos des timbres parlent (suite)

De la colle économisée

Après la seconde guerre mondiale en Allemagne, du fait de diverses pénuries, les timbres utilisés en Thuringe (Zone soviétique) ne présentait que des points de colle (Spargummi).



De longs textes

Chili, Gibraltar, Hongrie, Nicaragua, Portugal, USA... Quel point commun entre les timbres de ces pays. Certains portent au dos du timbre un texte imprimé.





- Noms d'espèces en latin et en anglais pour la faune de Palau en 1990, ou pour des timbres de Gibraltar en 1977.
- Information sur la révolution américaine pour des timbres de 1976 pour le bicentenaire de cet évènement aux Etats-Unis et des "aériens" de 1973 au Nicaragua.



Inscription de sécurité et CTT et date de parution (Portugal)





Prière de Saint Bonaventure pour des timbres portugais émis en 1894 pour le cinquième centenaire de la naissance de Saint Antoine,





- légende trilingue sur un type de moulin portugais
- Poème "la couronne des montagnes" du prince évêque du Monténégro Pierre II Njegos, imprimés au dos de timbres émis en 1943 par les autorités italiennes lors de l'occupation du





Monténégro, noms de peintres classiques pour un feuillet de Hongrie de 1984,

 Rappel de la poste émettrice (Posta di Fiume sur fonds d'arabesques) pour des timbres de Fiume émis en 1919,









- Le sport n'est pas oublié comme on peut le constater au dos de ce timbre hongrois de 1925, qui fait partie d'une série. Cette série était vendue au double de sa valeur faciale au profit des sportifs.
- Pour ces timbres russes émis respectivement en 1915 et 1917, le texte imprimé au dos indique que le timbre a un cours égal à celui d'une monnaie d'argent ou de cuivre.







• Sur ce timbre de Nouvelle Zélande émis en 1991 apparaît au dos une réclame pour une marque de landau « Hochhead's PERAMBULATORS are the best ».





Autour des années 1880 et au début des années 1890, la Nouvelle-Zélande était dans une période de dépression économique. Ainsi, en novembre 1891, les services de la poste néo-zélandaise (le "New Zealand Post and Telegraph Department") s'engage dans une nouvelle aventure. Il fait publier une annonce dans le journal "New Zealand Gazette" proposant la vente à titre exclusif de l'espace publicitaire figurant au verso des timbres-poste, des timbres fiscaux et des formulaires de télégrammes (...).

Des timbres anglais de l'époque de Victoria portent de telles surcharges publicitaires au dos

Des timbres peuvent aussi porter des réclames pour des médicaments. Ces timbres publicitaires étaient envoyés aux médecins









Divers

Sur ce timbre de Suède de 1886, apparaît un cor de poste bleu.

Sur des timbres brésiliens de 1941, parfois trois lignes vertes verticales existent.











Au dos de timbres anglais de 1957-1959 sont présents une ou deux barres de graphite. Ces timbres appelés « Naphtadag » étaient destinés au tri électronique du courrier. Cet essai n'a pas eu de suite.

Les timbres peuvent aussi être imprimés sur du papier contenant des fragments de fil de soie, voire un fil unique.









Un timbre qu'il fallait coller à l'envers









Terminons par l'histoire du seul timbre qu'il fallait coller à l'envers : un timbre fiscal est d'abord transformé en timbre ordinaire

par surcharge au verso. Puis, la destination postale est annulée au verso, de même que la valeur fiscale au recto. On ajoute alors une nouvelle surcharge qui le transforme en timbre officiel en 1912.

(Association Philatélique Senlisienne)

□ DOSSIER

L'ambulant postal

Le terme **ambulant** a désigné dans le vocabulaire utilisé par les <u>services</u> <u>postaux</u> tout ce qui avait trait au tri du courrier dans des véhicules roulants. La plupart de ces véhicules était des <u>wagons-poste</u>, incorporés à des trains transportant des voyageurs. Sur certains grands axes, en raison du nombre de services ambulants à tracter, étaient constitués des <u>trains postaux</u>. Il y eut également des bureaux-ambulants routiers, installés dans des autocars spécialement aménagés pour le tri.

Un ordre de service du 10 avril 1850 stipula que toutes les stations de chemin de fer qui n'avaient pas de boîte aux lettres devaient en être pourvues sans retard.

A partir du 1^{er} juin 1852, un débit de timbres-poste fut établi dans toutes les stations de chemin de fer.

A dater du 1^{er} juillet 1852, les boîtes aux lettres des stations se trouvant sur les lignes suivantes devaient être levées 10 minutes avant le départ ou le passage des voitures « bureau ambulant » :

Ligne de l'Est

Bruxelles, Vilvorde, Malines, Louvain, Vertryck, Tirlemont, Landen, Waremme, Ans, Liège, Chênée, Chaudfontaine, Nessonvaux, Pepinster, Ensival et Verviers. Ligne Midi

Bruxelles, Ruysbroeck, Hal, Tubize, Braine-le-Comte, Soignies, Jurbise, Mons, Jemappes, Saint-Ghislain, Boussu, Thulin, Quiévrain, Ecaussines, Manage, Luttre, Gosselies, Roux, Marchienne, Charleroy, Châtelineau, Farciennes, Tamine, Moustier, Floreffe, Namur, Lens, Brugelette, Attres, Ath, Leuze, Barry, et Tournay.



Cachet ambulant : TOURNAI-BRUXELLES

Ligne Nord

Bruxelles, Vilvorde, Malines, Duffel, Contich, et Anyers.

Ligne de l'Ouest

Bruxelles, Vilvorde, Malines, Termonde, Audeghem, Wetteren, Gand, Aeltre, bloemendael, Bruges, Plaschendael,

Ostende, Deynze, Waereghem, Hoelebeek, Courtray et Mouscron.

Qans tous les bureaux mixtes, la levée était opérée par les employés chargés du service des postes. Dans les autres stations, elle était accomplie par les employés des ambulants qui faisaient le tri et laissaient dans les boîtes les lettres qui ne pouvaient pas être utilement acheminées par leur intermédiaire.

Les employés des ambulants devaient indiquer à la main, dans l'angle gauche supérieur des adresses, le lieu d'origine de ces lettres. Ce mode d'indication était remplacé par l'apposition d'un cachet partout où le nombre des lettres était assez élevé. Les cachets nécessaires à cet effet furent fournis à la demande des chefs de ligne.

Des boîtes aux lettres furent successivement installées dans tous les bureaux ambulants, pour la réception au départ et pendant le stationnement.

Dès le 10 janvier 1886, la boîte aux lettres des stations du chemin de fer de l'Etat, situées dans les localités dépourvues d'un bureau postal, dut être levée à certaines heures par le personnel de la gare, le produit de cette levée devait faire l'objet d'un pli qui était adressé à un bureau de poste voisin. Le timbre-littera de la boîte devait être appliqué sur les pièces recueillies. Les timbres-poste devaient rester intacts, leur oblitération incombant au bureau de poste réceptionnaire.

Jusqu'au 15 décembre 1895, les bureaux ambulants portèrent le nom de la ligne de chemin de fer parcourue. (par exemple C.I.)

A partir de décembre 1895, les bureaux ambulants furent désignés par l'indication du trajet qu'ils effectuaient. Ceux qui faisaient le même voyage étaient numérotés.

Le fourgon postal est un véhicule d'accompagnement des trains de voyageurs, chargé de l'acheminement du courrier.



Intérieur d'un bureau ambulant dans un fourgon postal où des employés effectuent le tri des dépêches pendant le trajet d'une gare à l'autre



Le train postal est un train dont les voitures sont uniquement affectées au transport du courrier et éventuellement à des opérations de tri.

Train postal de 1986 en gare du Midi.

<u>Bureau</u> <u>de</u> <u>poste</u> automobile



Paquebot de l'Etat belge

Historique du service postal Ostende-Douvres

Période: 1845-1885.

Le service postal Ostende-Douvres remonte en réalité au 8 avril 1815; mais jusqu'en 1846 il était assuré par des navires étrangers. Il y avait à cette époque quatre départs par semaine dans chaque sens et la traversée durait cinq à sept heures.

Rappelons que c'est en 1846 que le premier navire en bois, à vapeur, *l'Elise,* traversa la Manche.

Les services réguliers à vapeur entre Ostende-Douvres commencèrent en 1822. Avant cette date le service se faisait avec des bateaux à voile. Ces services étaient organisés par le département des postes britanniques.

En 1841 l'amirauté britannique inaugura son premier vapeur en fer : le Dover.

Service postal belge

Vers 1899, fut imposé au commissaire de bord des paquebots de l'Etat belge faisant la liaison Ostende-Douvres la mission de lever les boîtes aux lettres qui se trouvaient à bord et d'annuler le courrier y déposé.

Pour ce faire ils furent munis d'un cachet dateur spécial à simple cercle, unilingue, de 23 mm de diamètre « PAQUEBOTS BELGES / OSTENDE-DOUVRES » avec la date sur quatre lignes (jour, mois, heure, millésime en deux chiffres).

Le 31 août 1899, des cartes postales illustrées en polychromie furent mises en vente exclusivement à bord des neuf paquebots belges effectuant le service Ostende et Douvres. Sur chaque bateau, l'on ne débitait que la carte dont le nom figurait au recto de celle-ci, et suivant le sens de la marche du vapeur.

- Vers Douvres, la couleur de la coque est grenat
- Vers Ostende elle est gris-noir.

Il eut donc une série de 36 cartes différentes, puisqu'il y avait des cartes à 5 et 10 centimes.

Le 20 juin 1904, les cartes « paquebot » furent mises en vente également dans les bureaux de poste d'Ostende, pour être finalement débitées dans les principales villes du pays

De 1904 à 1910, il eut différentes émissions de ces cartes en une seule couleur et sur différentes sortes de carton.

En 1911, le dateur devint bilingue ; il fut modifié en 1919, à la reprise du service régulier après la guerre. Ce dernier cachet n'avait pas de millésime ; il existe avec l'heure ou le jour en première ligne.

La Compagnie Belge Maritime du Congo annulait aussi les timbres-poste du courrier posté à bord de ses navires avec des cachets portant le nom de ceux-ci.

Il existe un cachet rond double cercle de 23 et 15 mm de diamètre avec une étoile à cinq branches au centre.

Un autre cachet simple cercle de 30 mm de diamètre porte en son centre « COURRIER DE HAUTE-MER » sur trois lignes.

Il avait aussi un cachet simple cercle de 28 mm de diamètre portant « COURRIER DE HAUTE-MER » dans le pourtour, avec un seul « R » (sur le S.S.Albertville), mais il existe aussi avec les deux « R ».

Il y eut beaucoup d'autres cachets employés sur ces bateaux ; ils sont tous recherchés, ainsi que la griffe « PAQUEBOT » que l'on trouve sur le courrier congolais à destination de la Belgique. Elle fut souvent frappée à l'escale de La Pallice, où le courrier était débarqué et transmis par voie terrestre en Belgique, afin de gagner du temps.

Retour sur notre exposition de juin

Parmi les philatélistes partageant leur collection avec le grand public figurait Chris King, président de la Royal Philatelic Society de Londres qui présentait la collection Denmark and the Napoleonic Wars. Collection postale consacrée à Napoléon et au Danemark, qui couvre la période allant de 1801 à 1818.



Nous avons pu recueillir son témoignage par l'intermédiaire de bpost (Philanews 4-2015)

C'est la première fois que je prends part à une telle exposition. C'est aussi la première fois que ces collections sont exposées ensemble. C'est magnifique! Monsieur King est un compteur né qui nous explique avec enthousiasme le contexte de chaque lettre ou chaque document postal qu'il est parvenu à dénicher au cours de trente années de collection.

Pour trouver de nouvelles pièces il faut surtout s'adresser aux négociants. Quant à les acheter ou non, tout dépend du prix, s'exclame-t-il dans un rire.

Son choix de thème peut paraître étrange « Mon épouse danoise ne m'a pas autorisé à entamer une collection sur Nelson, la flotte de ce dernier ayant saccagé Copenhague en 1807. C'est pourquoi les Danois choisirent de s'allier à Napoléon au cours des guerres napoléoniennes. En optant pour le thème « Napoléon et le Danemark », je suis malgré tout parvenu à immiscer Nelson dans ma collection »dit-il en adressant une œillade complice à son épouse, collectionneuse elle aussi.

Il nous montre une lettre dont il est particulièrement fier. Elle fut écrite par un officier danois qui, en 1815, après la débâcle de Napoléon à Waterloo, fit partie de l'armée d'occupation danoise postée à la frontière entre la France et la Belgique.

L'armée danoise relevait alors de la force prussienne d'occupation. « La lettre a été oblitérée à Lille, et l'adresse du destinataire est située au Danemark. On remarque que la lettre est rédigée par un Danois, car l'écriture comporte des éléments typiquement danois ».

Il n'a toutefois pas de pièce favorite. « Je possède également des lettres sur l'occupation française de Lübeck, qui fournissent un récit authentique des événements s'étant produits durant ces journées. Chaque lettre raconte une histoire. La véritable histoire de ces lettres ne se dévoile qu'à la lecture, quand on découvre le contenu. C'est cela qui rend ce mode de collection aussi surprenant que fascinant

L'avantage, c'est que nous pouvons, mon épouse et moi-même, lire aussi bien l'anglais que le danois ou le français.

Sa passion ne l'occupe pas tant que ça, estime-t-il toutefois « Sept jours par semaine seulement (rires !) »

Voilà un beau témoignage d'un véritable passionné!

Mis à jour de nos règlements d'ordre intérieur

Bibliothèque

- Art. 1.- Tous les livres, périodiques, catalogues mis à la disposition des membres appartiennent au C.P.B., ceci dès leur première mise à disposition et resteront partie intégrante du patrimoine du Club.
- Art. 2.- Aucun de ces ouvrages ne peut être vendu, ni loué à l'exception des catalogues. La consultation en réunion est gratuite. Vu le prix de plus en plus élevé des catalogues dorénavant une caution de 25 € et une location de 0,50 € par semaine seront demandées pendant la période de détention. En cas de non-retour à la plus prochaine réunion, une amende de 1,25 € par semaine de retard sera prélevée sur la caution déposée.
- Art. 3.- La consultation des ouvrages doit se faire dans le cadre exclusif des heures de réunion, soit de 9 h 30 à 11 h 30.
- Art. 4.- La consultation n'est pas limitée dans le temps, à l'exclusion des catalogues qui sont prêtés pour une durée de 20 minutes, ceci dans le souci évident de satisfaire le plus de membres possible.
- Art. 5.- Les ouvrages prêtés ne peuvent sortir de la salle de réunion. Le membre consultant signale seulement son numéro et s'installe à la table de son choix.
- Art. 6.- Les ouvrages prêtés sont dans un état neuf ou normal d'ancienneté. La destruction totale ou partielle (déchirures importantes, pages arrachées, brûlures, taches conséquentes, etc.) implique de la part du membre un dédommagement au Club.
- Art. 7.- Tout membre qui le souhaite peut obtenir une ou plusieurs photocopies d'éléments de ces ouvrages ceci moyennant un paiement à la feuille.
- Art. 8.- Tout membre peut offrir au Club des ouvrages ou publications qu'il désire mettre au service de tous. Dans ce cas, il ne lui sera plus possible d'en reprendre possession, ceux-ci une fois enregistrés seront revêtus du cachet de la bibliothèque.
- Art. 9.- Tout membre peut avertir le bibliothécaire de la parution d'ouvrages, livres ou périodiques belges ou étrangers nouveaux, s'ils sont susceptibles d'intéresser les autres membres. Dans ce cas, le club se réserve le droit d'acquérir ces dites publications.
- Art. 10.- Tout renseignement relatif au service 'Bibliothèque' peut être obtenu auprès du responsable.
- Art. 11.- Tous les cas non prévus dans le présent règlement, seront tranchés par le comité de direction et seront sans appel.

Réalisation inter-membre du 15 novembre 2015 - 499

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Hongrie	BL320	\odot	7,00	1,40		
2	"	BL327	\odot	8,00	1,60		
3	"	BL328	0	11,00	2,20		
4	Liechtenstein	73	Х	20,00	4,00		
5	"	99	0	7,50	1,50		
6	"	112	\odot	80,00	16,00		
7	St.Marin	BF17	XX	10,00	2,00		
8	ONU	250/254	XX	9,00	1,80		
9	Grande-Bre.	BF19	XX	16,00	3,50		
10	"	BF20	XX	16,00	3,50		
11	Belgique	842/844	XX	25,00	6,00		
12	m .	BF30	XX	450,00	113,50		
13	m .	912/917	XX	65,00	16,00		
14	"	946/951	XX	175,00	44,00		
15	m .	952/954	XX	2,00	0,50		
16	m .	955/960	XX	35,00	9,00		
17	II .	961/963	XX	15,00	4,00		
18	II .	964/966	XX	5,50	1,00		
19	II .	1176/1181	0	14,50	2,00		
20	II .	1198/1203	\odot	6,00	1,00		
21	п	7	\odot	9,00	2,00		
22	п	10	0	10,00	2,50		
23	"	10A	0	12,00	3,00		
24	п	11	\odot	12,00	3,00		
25	"	11A	\odot	12,00	3,00		
26	Suède	C 1842	XX	15,00	4,00	Europa	
27	п	C 1331	XX	7,20	2,00	II	
28	Allemagne	74	XX	7,00	1,50	Bizone	
29	"	76	XX	15,00	5,60	"	
30	"	79	XX	6,00	1,50	"	
31	"	80	XX	9,00	2,20	"	
32	Belgique	823/825	XX	16,00	4,00		
33	"	842/844	XX	25,00	6,00		
34	"	1029 P3	XX	5,00	1,20	Bde de 5	
35	"	1032/1036	XX	30,00	7,50		
36	"	E 80	XX	2,00	0,50		
37	"	E 108	XX	2,00	0,50		
38	Frama	C 2043	XX	15,00	3,80		
39	"	C 2935	XX	12,00	3,00		
40	II .	BL17	XX	7,00	1,60		

!!!!! Prochaine réalisation le 20 décembre 2015.

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié